

MIL C BHG – C MIL RBC
Rue des Petits-Carmes 24 bus 12
1000 BRUXELLES



Périodique

Année **2024/02**

N° 181

N° d'entreprise : 0408.072.565.

C.E.A.C.M. Belgique

Confédération Européenne des Anciens Combattants et MILITAIRES - asbl



REDACTION

Editeur Responsable Guy Verdoodt Rue Pierre Gassée 10 bte 7 1080 Molenbeek Saint Jean
Nous remercions aussi
Mise en page Mme N. Clarisse
Correcteur NL Dhr B. Verbist
Traduction FR/DE : Herr J. Lentz

La rédaction n'est pas responsable du contenu des articles qui lui sont transmis par les régionales et provinciales et elle peut refuser tout article qui ne correspond pas à nos buts ou qui est contraire à nos idéaux

**CEACM Section Belge
ECOSM Belgische Sectie
EBEKM Belgische Sektion**

**Conseil d'Administration National
Nationale Raad van Bestuur
Nationaler Verwaltungsrat**



**PRÉSIDENT
VOORZITTER
PRÄSIDENT**
Guy VERDOODT



**VICE-PRÉSIDENTE et SECRÉTAIRE
ONDERVOORZITTER en SECRETARIS
VIZE-PRÄSIDENT und SEKRETÄRIN**
Nadine CLARISSE



**TRÉSORIER
PENNINGMEESTER
SCHATZMEISTER**
Jean-Michel DUCHENNE



**CHANCELIER
KANSLIER
KANZLER**
Jean-Louis GILSON



**PROTOCOLE
PROTOCOL
PROTOKOLL**
François JANSSENS



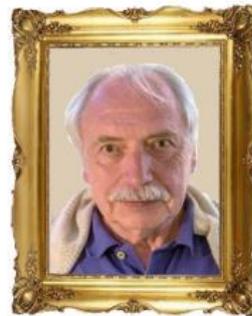
**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**



**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**
André CEULEMANS



**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**
Claude DEBAECKER



**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**
René JACOBS



**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**
Didier NOLLET



**PORTE-DRAPEAU
VAANDELDRAGER
FAHNENTRÄGER**
Erik RAMAKERS



**ADMINISTRATEUR
BEHEERDER
VERWALTER**
Patrick VANDE PUTTE



CEAC & M COMITE NATIONAL - NATIONAAL BESTUUR ECOS & M

ceac-ecos-be@hotmail.com

PRESIDENT – VOORZITTER - PRÄSIDENT

Guy VERDOODT

Rue Pierre Gassée 10 bte 7 - 1080 Molenbeek Sant Jean

☎ : 0478/58.25.92

VICE PRESIDENT & SECRETAIRE – VICE VOORZITTER & SECRETARIS - VIZEPRÄSIDENTIN & SEKRETÄRIN

Nadine CLARISSE

Vilvoordsesteenweg 36 – 1850 Grimbergen

☎ : 0495/79.26.32

TRESORIER – PENNIGMEESTER - SCHATZMEISTER

Jean Michel DUCHENNE

Rue de la Forge, 3A – 1380 Lasnes

☎ : 0495/23.09.93

CHANCELIER – KANSELIER - KANZLER

Jean Louis GILSON

Rue des Déportés, 14 – 5060 TAMINES

☎ : 0477/24.40.16

PROTOCOLE – PROTOCOOL - PROTOKOLL

François JANSSENS

Rue Emile Jeanne, 28 - 4420 Saint Nicolas lez Liège

☎ : 0499/35.55.34

WEBMASTER

Albert TIBOR

Rue Champ Rodange, 43 – 1410 Waterloo

☎ : 0484/95.91.25

ADMINISTRATEURS – BEHEERDER - VERWALTER

André CEULEMANS

Rue Victor Allard 281 – 1180 Uccle

☎ : 0477/21.24.52

Claude DEBAECKER

Rue de Veeweyde, 70 - 1070 Anderlecht

☎ : 0473/60.00.95

René JACOBS

Rijkendalstraat, 54 - 1850 Grimbergen

☎ : 0473/62.22.44

Didier NOLLET

Rue René Comhaire, 62 – 1082 Berchem Saint Agathe

☎ : 0473/64.19.75

Patrick VANDE PUTTE

Nederzwalmsesteenweg, 85 – 9750 Kruisem

☎ : 0493/48.71.94

PORTE DRAPEAU NATIONAL – NATIONAAL VANDELDRAGER - NATIONALER FAHNENTRÄGER

Erik RAMAKERS

☎ : 0474/27.18.34

Mot du président National

Chers membres,

J'ose espérer que vous avez passé de bonnes vacances sereines et bien méritées. Que nos pensionnés ont pu profiter de bons instants chaleureux en famille et avec leurs proches.

Le Comité National, malgré la maladie de Nadine, a pu finaliser deux dossiers importants et assurer sa présence aux diverses manifestations patriotiques bien nombreuses en cette année d'anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence qui ont pu permettre la libération de la France et notre chère Belgique.

Ce n'est pas terminé, le mois de septembre est un mois assez chargé en diverses manifestations auxquelles la CEACM participe depuis plusieurs années. J'en profite pour remercier sincèrement les porte-drapeaux et les administrateurs nationaux et régionaux qui se sont portés volontaires pour nous représenter ainsi que notre confédération.

Je vous parlais ci-avant de deux dossiers, en effet il me tient à cœur de vous faire part :

- Qu'il a plu à **Sa Majesté le Roi** d'accorder à notre association le titre de Royal. Je remercie notre vice-présidente Nadine CLARISSE qui a récolté les informations auprès du Moniteur Belge et dans nos archives me permettant ainsi de rédiger le dossier de requête. Je remercie également notre chancelier Jean-Louis GILSON qui a dessiné le projet pour la confection de notre nouveau drapeau national tenant compte de ce titre royal. L'actuel drapeau présente des signes avancés d'usure.
- Que **SERVIO-Belgium** a approuvé la demande d'adhésion de la Confédération européenne des anciens combattants et militaires (CEAC-M) et nous a annoncé officiellement que notre confédération fait désormais partie de leur association coupole. Bien entendu, nous nous réjouissons de pouvoir travailler ensemble afin de promouvoir le devoir de mémoire et d'honorer les victimes militaires et civiles des conflits dans lesquels notre royaume a été entraîné.

Lors de notre assemblée générale du 01 juin 24, il a été décidé à l'unanimité des membres présents et représentés d'augmenter à partir du 01/01/2025 la cotisation. Elle passera de 18 à 20€ ce tenant compte de l'inflation 2022-2023 assez élevée et du coût des biens.

Je termine en souhaitant à tous nos membres et ou leurs proches souffrants un prompt rétablissement dans l'espoir de les retrouver en bonne santé.

Bruxelles le 20/08/2024 Le président national
Guy Verdoodt



Palais Royal

A Monsieur Guy Jean Verdoodt
Président National de l'asbl
« Confédération Européenne des
Anciens Combattants et des Militaires
- Section Belgique »
Rue Pierre Gassée 10 bte 7

1080 BRUXELLES

R/JB/A/O 583.265

Le 13 juin 2024

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité le titre de « **ROYAL** » en faveur de votre groupement.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a plu à Sa Majesté le Roi d'accéder à votre demande.

Les brevets officiels, l'un en langue française, l'autre en langue néerlandaise, consacrant la décision de Sa Majesté vous parviendront ultérieurement par l'entremise du Haut Fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Chantal COOREMAN
Directrice du Service Requetes et Affaires Sociales
de la Maison de Sa Majesté le Roi



C.E.A.C.M. - E.C.O.S.M. - E.B.E.K.M. BELGIUM

CONFEDERATION EUROPEENNE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MILITAIRES

de Belgique ASBL

EUROPESE CONFEDERATIE VAN OUD-STRIJDERS EN MILITAIREN

Van België VZW

Association Royale - Koninklijke Vereniging

Reconnu par la Défense - ID 299 - Erkend door Defensie

Rue Pierre Gassée 10 bte 7 -1080 Molenbeek Saint Jean

N° d'entreprise - ondernemingsnr : 0408.072.565.

ceac-ecos-be@hotmail.com

Au Roi

Sire

Nous avons l'honneur au nom de nos membres de remercier vivement Votre Majesté d'avoir octroyé à notre confédération le brevet de « Société Royale ».

Nous assurons Votre Majesté que nos membres sont très sensibles à cette reconnaissance royale qu'ils considèrent comme un très grand honneur et nous prient de vous présenter Sire l'assurance de leurs indéfectibles attachements.

J'ai l'honneur d'être Sire, de Votre Majesté, le très respectueux et humble serviteur.

Bruxelles le 02 juillet 2024

Le Président National

Guy VERDOODT

1er Commissaire de police e.r.

Grand Officier de l'Ordre de Léopold II





C.E.A.C.M. - E.C.O.S.M. - E.B.E.K.M. BELGIUM

CONFEDERATION EUROPEENNE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MILITAIRES

de Belgique ASBL

EUROPESE CONFEDERATIE VAN OUD-STRIJDERS EN MILITAIREN

van België VZW

Association Royale - Koninklijke Vereniging

Reconnu par la Défense - ID 299 - Erkend door Defensie

Rue Pierre Gassée 10 bte 7 -1080 Molenbeek Saint Jean

N° d'entreprise - ondernemingsnr : 0408.072.565.

ceac-ecos-be@hotmail.com

A Madame Chantal COOREMAN Directrice du
Service Requête et Affaires Sociales de la Mai-
son de Sa Majesté Le Roi.

Palais Royal 1000 Bruxelles

Réf : R/JB/A/O 583.265 du 13/06/24.

Madame la Directrice,

La Confédération Européenne des Anciens Combattants et Militaires a l'honneur et le plaisir de vous remer-
cier de la diligence avec laquelle votre service à traiter notre demande en reconnaissance du titre d'Associa-
tion Royale par Sa Majesté le Roi.

Pouvons-nous vous prier de transmettre à Sa Majesté Le Roi nos plus vifs remerciements et nos marques d'at-
tachement à Sa Personne et aux membres de sa famille.

D'autre part, nous savons qu'une telle reconnaissance doit être renouvelée tous les 5 ans, pouvons-nous obte-
nir de vos services la liste des formalités à accomplir pour préparer annuellement et minutieusement ce dos-
sier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de nos respectueux hommages.

Bruxelles le 02 juillet 2024
Pour le Conseil d'administration



Le Président National
Guy VERDOODT
1er Commissaire de police e.r.
Grand Officier de l'Ordre de Léopold II

Présidence : Rue Pierre Gassée 10 bte 7 1080 Bruxelles
GSM : +32. 478.582.592.

Guy-jean.Verdoodt@hotmail.com

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Année 2024 - exercice 2023

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat National. Pour ceux qui le désirent une copie des comptes 2023, le R.O.I. 2024 ainsi que les statuts sont à disposition sur simple demande. Mail : ceac-ecos-be@hotmail.com



C.E.A.C.M. - E.C.O.S.M.
CONFEDERATION EUROPEENNE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES MILITAIRES
Belgium a.s.b.l.
EUROPESE CONFEDERATIE VAN OUD-STRIJDERS EN MILITAIREN
Belgium vzw.
Rue Pierre Gassée 10 bte 7 -1080 Molenbeek Saint Jean
N° d'entreprise - ondernemingsnr : 0408.072.565.
ceac-ecos-be@hotmail.com

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Année 2024 - exercice 2023

L'Assemblée générale annuelle s'est déroulée, le samedi 1 juin 2024 à 1070 Anderlecht, rue de Neerpede n° 575

Elle débute à 11h 08 par la signature des présences et l'enregistrement et la vérification des procurations reçues. Des **32** membres votants, **29** sont présents dont **8** représentés (procurations). Il en résulte que le quorum est valablement constitué pour voter les points à l'ordre du jour. Il est à noter que Monsieur C.SCHAUS est nommé délégué pour la région Wallonne et que Le président Ost-Belgien le Sieur J.BAYI a désigné Monsieur LENTZ pour le représenter.

Aucune objection.

Ouverture de la séance par notre Président National

- Brabançonne dans les 2 langues nationales.

1. PV AG du 3 juin 2023 publié dans le journal 2023/02 n° 179

Nous n'avons reçu aucune remarque ni objection. Il en est de même à ce jour.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral du Président

- **R.O.I.** : Le projet selon la nouvelle structure des sections REGIONALES, a été transmis aux délégués des régionales pour être approuvé lors de la présente AG 2024. Nous rappelons qu'il a été demandé que le R.O.I soit relu et que les observations ou propositions de modification soient transmises avant l'envoi du périodique le 28/04/2024. Aucune remarque n'a été réceptionnée.
Le R.O.I est approuvé à l'unanimité.
- Le Président fait part que le dossier en reconnaissance royale a été déposé au Palais le 25 mars. Un accusé de réception nous est parvenu le 25 avril 2024. Le Président remercie vivement Nadine CLARISSE qui a récolté toutes les informations pour lui permettre de rédiger et de constituer le dossier qu'il a déposé au palais.
- Le Président signale que le Consulat du Portugal souhaite que nous accompagnions le consul et que nous déposons en novembre une gerbe de fleurs au monument des soldats portugais décédés durant la 1^{ère} guerre mondiale en Belgique. Ce monument est sis à Gent. Le Président souhaite que la région Vlaanderen accompagne le comité national. Il prendra contact à cette fin avec cette région.

3. Rapport Financier par le trésorier Jean-Michel Duchenne

Le Président informe que, par transparence, il souhaite préciser que la comptabilité de l'exercice 2023 a été tenue par la Vice-Présidente Nadine Clarisse ce suite à l'opération cardiaque de Jean Michel. Cette opération à cœur ouvert ne lui a pas permis de s'occuper durant plusieurs mois de la comptabilité.

La comptabilité a été ensuite soumise à Monsieur René JACOBS administrateur national (ingénieur) qui a tout vérifié.

Il en ressort que nous avons une différence de 2€ en positif dont nous ne trouvons l'origine.

- Le trésorier nous donne un résumé de la comptabilité National 2023.
 - Copie du Bilan a été envoyé à tous les comités et a été distribué aux délégués présents.
 - Les avoirs de l'asbl CEACM au niveau national s'élevaient en date du 31/12/2023 à :

- o Un montant de 9.104,82 € sur le compte BE42 1325 5107 7754.
- o Un stock de médailles et d'articles de promotion d'une valeur de 10.073,89 €.
- La trésorerie nationale gère également (valeurs au 31/12/2023) :
 - o Une provision de 1.000,00 € appartenant à la Régionale Wallonie pour un ancien litige judiciaire Hainaut Namur.
 - o Un montant de 497,31 € pour d'organisation du gala V-Day.
 - o Un stock d'articles de promotion pour le gala V-Day d'une valeur de 440,88 €.
 - o Des cautions données par les membres ayant reçu un brassard de l'asbl en prêt, pour un montant de 425,00€.
 - o Un fonds visant à couvrir les frais de décès des membres indigents, pour un montant de 4642,95€.
- Bilan total de la CEACM, ce compris les avoirs du National, les dépôts et stocks gérés par ce dernier, et toutes les Régionales
 - Au 31/12/2022 un solde de 41.487,34 €
 - Au 31/12/2023 un solde de 45.167,08 €
- Situation membres par Régionales. Pertes et Nouveaux membres
 - En date du 31/12/2022 nous comptons 241 membres.
 - En 2023 nous terminions l'année avec 254 membres malgré les décès ; les pertes de membres et le fait d'avoir fait quelques nouveaux membres durant l'année 2023
 - Membres par Régionales : Nombre de membres au 31/12/2023 : 254 qui se répartissent comme suit :
 - Régionale Brabant 109, Régionale Vlaanderen 52, Régionale Wallonie 93

4. Rapport stock de la chancellerie par le chancelier Jean Luis Gilson.

Notre chancelier donne quelques infos concernant ce point. Il rappelle à tous qu'il ne répond et ne répondra pas aux membres qui s'adressent immédiatement à lui pour obtenir une distinction. Il est convenu que chaque région centralise les demandes, vérifie le paiement des cotisations et lui transmette les données. L'aval se situe au niveau régional il n'y aura pas d'exceptions.

Les valeurs stock sont indiquées dans le document de comptabilité transmis à tous les délégués.

Comme chaque année, il y a eu quelques achats et ventes au niveau des médailles mais aussi des articles promos.

Le Président remercie en particulier Nadine CLARISSE qui vend assez biens de pin's et autres.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes 2023

Lors de l'A.G. 2023 aucun membre ne s'est présenté pour remplir la fonction de vérificateur. Etant donné que la loi sur les associations n'oblige plus que la comptabilité des micro-asbl soit vérifiée, ce rapport est inexistant pour l'année 2023.

Toutefois par transparence, les comptes et pièces comptables sont à la disposition des membres qui souhaitent les consulter ; ce sans déplacement du trésorier.

6. Approbation des comptes et stock + décharge aux Administrateurs Nationaux

Le président national demande à l'Assemblée de donner décharge aux administrateurs nationaux.

A l'unanimité les comptes sont approuvés et décharge est donnée aux administrateurs.

7. Appel de 2 vérificateurs pour contrôler l'exercice 2024

Le président demande qui est candidat pour être vérificateur des comptes exercice 2024 car il souhaite que les comptes soient vérifiés dans un souci de transparence.

Se présentent Le Colonel Baudouin HEUNINCKX et Madame Marleen PATTYN membres Brabant.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

8. Présentation du budget, par le trésorier.

- Détail du budget a été remis à tous les membres présents.
- L'établissement du budget ordinaire est une estimation. :
Entrées : 240 membres, vente article promo, médailles et subsides.

Dépenses : frais bancaire, assurance, moniteur, fleurs, secrétariat, frais réunions et cérémonies, achats articles promo et médailles + frais de représentation.

Budget estimé à +/-1600.00 €.

Le Budget extraordinaire lui serait d'environ 1200€ pour le remplacement du drapeau national qui devient fragile + achat de nouvelles hampes.

Le président demande à l'assemblée l'accord de passer, à partir du 01/01/2024, la cotisation de 18 à 20 euros et ce tenant compte de l'inflation 2022-2023 assez élevée et du coût des biens.

Le budget et l'augmentation de cotisation sont approuvés à l'unanimité.

9. Actons la démission de deux administrateurs nationaux :

- Jean Marie Vanwelkenhuyzen, webmaster, ce suite à son décès le 11/10/2023.
- André Nicolet, en date du 31/01/2014, qui se voit obligé de remettre sa démission d'administrateur national. Il précise qu'il quitte non pas pour des raisons de discordances au contraire l'entente dans le comité national est excellente mais pour des raisons de santé et professionnelles. Il reste bien sur administrateur de la régionale Vlaanderen. L'Assemblée en prend note aucune question n'est soulevée.

Acceptés à l'unanimité

10. Approbation du R.O.I.

Ce dernier a été approuvé lors du rapport du Président (voir point2)

11. Choix et désignation de la section organisatrice de l'AG 2025

L'année prochaine l'Assemblée Générale Nationale revient à la régionale WALLONIE. Le président demande l'approbation ; **Elle est désignée à l'unanimité.**

Elle se déroulera probablement **le samedi 1 ou 7 juin 2025** selon les disponibilités de la salle de fête.

Le Président remercie tous les membres, les régionales ainsi que les porte-drapeaux de leurs présences et souhaite un bon appétit et invite la régionale Brabant à donner ses directives pour le banquet.

Nous clôturons à 12h15' l'assemblée générale par la séance de promotion et l'Hymne Européen.

Procès-Verbal rédigé à Bruxelles, le 8 juin 2024

Le Trésorier National
Jean-Michel Duchenne



Le Président National
Guy Verdoordt



**L'assemblée Générale Nationale 2025 sera organisée
par la régionale WALLONIE
Elle se déroulera probablement le samedi 7 juin 2025**

COTISATION 2025

Comme annoncé par notre président lors de l'assemblée générale du 1 juin 2024 il a été décidé d'augmenter la **cotisation 2025 à 20 euros**. D'avance nous vous remercions de verser la cotisation sur le compte de la CEACM Belgique

BE42 1325 5107 7754 (bic : BNAGBEBB)

C.E.A.C.M . BRABANT
E.C.O.S.M . VLAANDEREN
C.E.A.C. M. WALLONIE

Bruxelles, Brabant Wallon, Vlaams Brabant
Antwerpen, Limburg, Oost & West Vlaanderen
Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur, Ost Belgien

Si vous n'avez pas reçu votre carte de membre 2024 il se pourrait que vous ayez oublié de payer votre cotisation pour l'année 2024.

Si vous souhaitez toujours faire partie de notre dynamique association, ce que nous espérons de tout cœur, pourriez-vous transférer le montant de votre **cotisation 2024**, qui est de **18 euros**, sur le compte bancaire de votre provinciale. Voir liste des provinciales avec **leur compte bancaire National**

**Les REGIONALES et les PROVINCIALES s'activent pour faire de nouveaux membres.
Aidez-les, nous avons besoin de vous pour transmettre notre histoire.**

Surtout n'hésitez pas, parlez de la Confédération autour de vous et aidez-nous pour la transmission de mémoire, faites de nouveaux membres.

Si vous souhaitez rejoindre une Régionale ou une Provinciale n'hésitez pas nous avons besoin d'aidants pour représenter la C.E.A.C.M. Belgique

Commémorations 2^e semestre 2024

Nous vous invitons à prendre contact avec votre délégué afin de prendre connaissance des différentes commémorations, réunions, banquets.

Voici quelques dates qui peuvent varier donc demander plus d'informations au cours de l'année

3 octobre	Edemolen
1 novembre	Laeken Monument Soldat Français – Les Poilus et Cimetière de Laeken
10 novembre	Hommage aux cheminots Gare centrale
11 novembre	Relais Sacré & Colonne du Congrès
5 décembre	La crypte
décembre	Cérémonie à Bastogne – Le Nuts -2 ^e samedi



**Le GALA aura lieu le 5 avril 2025 –
sur le site de la Défense à EVERE**

HANNUT 1940 - La mère de toutes les batailles blindées.

Narrateur ; Jean Michel DUCHENNE Trésorier National

Ce fut le premier plus grand affrontement de chars, Ce fut le second en importance après KOURSK.

C'est le choc, du 12 mai au 14 mai 1940 entre deux puissances que sont la France et l'Allemagne sur le sol belge. Plus de 1000 chars s'affrontent sur le plateau hesbignon à la limite des provinces du Brabant Wallon et de Liège. L'action principale visait Sedan à 150 km de là.

La 6^{ème} armée la Panzerwaffe, vient de franchir la Meuse et le canal Albert. Ils veulent bloquer le gros de l'armée française sur notre pays. Il dispose de 650 chars dont 132 panzers modernes type III et IV.

C'est ainsi qu'en mai 1940, le général PRIOUX commande un corps de cavalerie (CC) neufs, composés de deux DLM (division légères mécanisées), la 2^{ème} et la 3^{ème}. Son état-major choisit Hannut, en avant de la route de résistance qu'est Gembloux ; la manœuvre française s'appelle « opération Dyle ». Il doit résister le plus longtemps possible, afin de fortifier Gembloux.

C'est à l'aube du 12 mai que la bataille s'engage. Elle va durer 3 jours.

Quatre Pz 1, s'embrassent puis six autres. En effet, 19 chars français Hotchkiss H39 et deux pièces anti-char de 25 mm ouvrent le feu.

Deux heures de batailles dans le village de CREHEN. C'est une compagnie de la PZ III, qui surgit ensuite et détruit méthodiquement 9 chars français. Mais le manque de carburant bloqua nette cette avance. Ce fut un parachutage, une première au monde, de 30.000 litres d'essence qui sauva les PZ à sec. Si l'initiative est allemande, c'est oublier le Lt Col T OUZET du VIGIER qui ordonne de pilonner le secteur. En trente minutes, 2760 obus disloquent l'armée nazie. En même temps, les Français sur leurs chars Somua attaquent le flanc droit, c'est le début d'une débâcle, mais les nazis sont sauvés par un raid de stukas. Si la défense française est entamée le soir, elle n'est nullement percée.

Le 13 mai, l'armée nazie appuyé par la Luftwaffe et par des divisions d'infanterie passe à l'attaque le choc est terrible. Les Français contre-attaquent, mais les Pz tirent 5.100 obus. Ils vident leurs magasins : ils la jouent « collective ». La percée est faite, mais les nazis n'ont pas les reins solides pour l'exploiter. Le Corps de Cavalerie français se replie 10 Km à l'ouest. Encore une journée de gagnée

Le 14 mai, c'est l'attaque allemande contre la 2^{ème} DLM, les Pz sont partout. Le général HOEPNER croit tenir la victoire et ordonne la percée. C'était sans compter sur l'artillerie française qui venait de s'installer et qui les inonde d'obus. Sous ce choc, les PZ se retirent piteusement, parce que ne pouvant plus se mettre en ordre de bataille. La bataille de Hannut est terminée. Le général PRIOUX a réussi à limiter les dégâts, mais c'est le général HOUPIER qui est victorieux et aura la capacité de renforcer ses troupes.

Résultat :

Côté nazi, un tiers des PZ sont détruits, mais sur les 164 PZ touchés, 144 seront réparés et relancés à l'attaque les jours suivants. Ce sera pour eux une perte de 3 %.

Côté français c'est une perte sèche de 155 chars, soit 32 %. Une infanterie éparpillée, ce qui aura des conséquences plus tard.

Une petite anecdote : les pièces antichars françaises sont d'un calibre insuffisant ; il faut parfois plus d'une dizaine d'obus avant que le blindage ne soit percé. De plus l'aviation est faible et les moyens de communication d'un autre âge.

Si, longtemps, on a vénéré l'armée française à Hannut, le résultat est sans appel, l'ennemi a utilisé « une tactique de mouvement, face à une tactique désuète, un canon contre un blindage.

La bataille de Gembloux (victoire française) peut commencer.

Un monument français situé à la sortie de ORP- Jauche, à JANDRENOUILLE, plus exactement sur la nationale Jodoigne –Hannut commémore cette bataille.

(Étant originaire de cette région (Ramillies), on nous contait cette bataille, parce que nombre de jeunes gens ont appuyé les français, en les aidant entre- autre, au déplacement des munitions d'artillerie).

Réf : Les plus grandes batailles de chars de l'histoire.

Chroniques locales.

REGIONALE BRABANT

Bruxelles - Brabant Wallon - Vlaams Brabant

Compte bancaire - Bankrekening nummer BE42 1325 5107 7754 (bic : BNAGBEBB)

Adresse mail : ceac.brabant.ecos@gmail.com

**Notre Régionale est toujours à la recherche d'un ou d'une
secrétaire et traducteur et porte drapeau**

**Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas prenez contact.
Toutes les aides sont les bienvenues**

**Nous vous informons que l'assemblée générale du BRABANT 2025 exercice 2024 aura
lieu le 8 février 2025 à 11h.00 Rue des Petits Carmes 22 – 1000 Bruxelles**

Waterloo le 26 07 24

Bonjour à tous,

Nous voilà presque au mois d'août, certains d'entre vous sont déjà revenus de vacances, d'autres vont seulement partir. Ce vendredi soir aura lieu l'ouverture des Jeux olympiques à Paris, cela va nous changer les idées. C'est vrai que cette année nous n'avons pas été gâtés par le soleil, mais bien par la pluie.

Il y a une semaine nos porte-drapeaux était présent au te deum et d'autres aussi, on participe dans les différentes provinces et après midi certains d'entre nous (Cornet -Sergii-moi) nous avons eu l'honneur de défilée aux 21 juillet. Nous avons été très actifs, ces derniers mois, par notre présence un peu partout dans les cérémonies. Jusqu'à présent pour le Brabant, nous avons participé à plus de 15 cérémonies.

Cette année au nom du comité, et de nos membres nous avons une pensée émue pour notre secrétaire Nadine. Nous lui souhaitons un très bon rétablissement et à chaque cérémonie nous pensons à elle.

Il faut avouer que c'est bien grâce à toi que la CEAC-M est comme on la connaît actuellement, tu as bien relevé le niveau et juste pour toi, nous devons continuer ce devoir de mémoire.

Nous avons eu l'honneur cette année d'organiser l'Assemblée nationale de la CEAC-M ici à Bruxelles, avec plus de 50 participants, dont vous verrez quelques photos dans le journal.

Cette année, aussi, on peut dire que la CEAC-M été présente à international donc à Genève pour la cérémonie annuelle des casques bleus, puis moi-même j'ai été invité à une conférence à Krakow pour parler de la situation des vétérans en Europe. Avec une autre association belge (Imosphinx) La brigade polonaise qui nous a libérés avec les Anglais en 1945.

Je tiens à féliciter aussi notre comité pour le travail accompli sur la reconnaissance de la CEAC-M au sein de Servio, en espérant maintenant que nous pouvons monter une équipe de vétérans et militaires pensionnés pour défiler avec les vétérans l'année prochaine le 21 juillet avec nos drapeaux.

Pour ceux qui ne savaient pas, je tiens à jour aussi le site web de la Ceac-M donc voici le lien.

<https://www.ceac-ecos-belgium.be/>

Et si vous cliquez sur les événements futurs 2024, je mets à jour nos différentes sorties pour les mois qui suivent.

Si vous cliquez sur le lien Invitation, là, j'essaie de mettre les invitations que nous recevons si jamais vous voulez aller en groupe ou seul.

J'espère que je n'ai pas été trop long cette fois-ci et encore une fois, je remercie au nom de mon comité tous les porte-drapeaux présents aux différentes cérémonies.

Encore un remerciement au groupe de la brigade de libération qui est aussi aux différentes cérémonies présentes pour le devoir de mémoire.

Tibor Albert

Président de la Section du Brabant



Caporal Marcel Terfve : Un Héros Belge de la Grande Guerre

Alors que nous célébrons la promotion du CEACM Brabant de l'année 2024, il est de notre devoir et honneur de rendre hommage à un héros national, le Caporal Marcel Terfve, le dernier soldat belge tombé lors de la Première Guerre mondiale.

Né à Liège le 2 décembre 1893, Marcel Terfve était un jeune homme plein d'avenir, travaillant comme inspecteur d'assurances dans le civil. [Lorsque la guerre éclata en 1914, poussé par un sentiment de patriotisme et de bravoure, il se porta volontaire pour servir son pays et fut enrôlé dans la 3e compagnie, 1er régiment de Ligne¹.](#)

Durant ces années de conflit, Marcel Terfve a connu les horreurs de la guerre, de la défense de la ligne de la Gette à la bataille de l'Yser, en passant par la chute de Dixmude et les longues journées dans les tranchées. Il a fait preuve d'un courage et d'une résilience qui forcent l'admiration. [Le destin tragique a voulu que le 11 novembre 1918, à seulement quinze minutes avant l'annonce du cessez-le-feu qui mettrait fin à quatre années de combats acharnés, Marcel Terfve soit mortellement touché par une balle ennemie le long du canal Gand-Terneuse¹.](#) Ce jeune caporal de 24 ans est devenu le symbole du sacrifice ultime, tombant au champ d'honneur pour la liberté de sa patrie.

Aujourd'hui, alors que nous honorons la mémoire de Marcel Terfve, nous nous souvenons non seulement de son sacrifice, mais aussi de l'esprit indomptable qui l'a animé. Son histoire est celle de nombreux Belges qui ont combattu avec vaillance et qui méritent notre reconnaissance éternelle.

En cette occasion spéciale, nous saluons le Caporal Terfve et tous ses camarades qui ont servi avec honneur. Que leur courage et leur dévouement restent à jamais gravés dans nos cœurs et dans l'histoire de notre nation.

REGIONAAL VLAANDEREN

Antwerpen – Limburg – Oost-Vlaanderen – West Vlaanderen
Bankrekening nummer **BE42 1325 5107 7754** (bic : **BNAGBEBB**)

Bestuur ECOS-Vlaanderen

Voorzitter:

Vande Putte Patrick
Driftweg 143 8450 Bredene
0493/48 71 94 pvandeputte6@gmail.com

O.voorzitter:

Tack Harry
Stationstraat 92 9810 Eke Nazareth.
09/385 44 54 0472/27 55 14

Secretaris:

Verschuere Jan
Borluutplein 10 9051 Gent (St-Denijs-Westrem)
0476/84 90 39 verschuerejan@hotmail.com

Penningmeester:

Nicolet André
Henegouwenstraat 15 bus 405 8620 Nieuwpoort.
0468/42 52 75 andre-nicolet@hotmail.com

Kanselier:

De Baere Dirk
Evergemsesteenweg 23 9032 Wondelgem
0475/38 34 75 monique.depondt@telenet.be

Bestuursleden:

Van Coppernolle Daniel
Laurierstraat 19 9052 Zwijnaarde
0476/ 79 53 46

Beatse Gilbert
Lijsterstraat 24 9810 Nazareth
09/385 51 57 beatseg@skynet.be

Vos Dirk
Plaanstraat 50 9810 Nazareth
0472/83 84 62 vosdirk@telenet.be

Temmerier Gilbert
Tuinwijkwarande 41 9050 Gentbrugge
0497/29 75 03 gilberttemmerier4@gmail.com

DAG DER ZEELIEDEN

Een te onbekende herdenking in Maritieme middens en bij het grote publiek .



Monument voor de gesneuvelde zeelieden, Antwerpen.
Foto: Suzanne Nys

Het was in het jaar 1919 dat het besef groeide dat zeevarenden, een groot offer hadden gebracht door hun bijdrage aan de oorlogsinspanningen. Constant Smeesters, toenmalig voorzitter van de Antwerpse afdeling van de Koninklijke Belgische Zeevaartbond, nam toen het initiatief tot het oprichten van een monument ter nagedachtenis van de gesneuvelde Belgische zeelieden en het organiseren van een jaarlijkse herdenking.

Het heeft tot september 1930 geduurd voor het monument werd ingehuldigd op de Zeeuwse Koornmarkt, tussen het gebouw van het voormalige loodswezen en de rechter schelde-oever. Tevens werd er een Eucharistieviering voorzien.

De afgelegde belofte werd gehouden: elk jaar had een plechtigheid plaats telkens op de laatste zondag van de maand september. Het is feit dat sinds 1930 tot op heden de herdenkingen ononderbroken hebben kunnen plaatsvinden, zelfs tijdens de oorlogsjaren van WO II. Weliswaar was het tijdens de oorlogsperiode een plechtigheid in mineur, zonder vaandels en trompetgeschal. De bezettende overheid gedoogde enkel dat er toen slechts één krans werd neergelegd door de Antwerpse havencommandant, die wel vergezeld mocht zijn van de voorzitter en de ondervoorzitter van het Comité. Het was wel een minimale herdenking, maar de traditie werd toch gered.



Foto: Suzanne Nys

Vanaf het jaar 1945 werden de plechtigheden ieder jaar bijgewoond door een vertegenwoordiger van de Koning, die dan ook telkens een bloemenkrans neerlegt in naam van zijne Majesteit. Uitzonderlijk was het een lid van de koninklijke familie die de vertegenwoordiging op zich nam.

In het jaar 1990 werd door het Inrichtend Comité besloten af te wijken van het traditioneel scenario. In plaats van de zielenmis, onmiddellijk gevolgd door de plechtigheid aan het monument, te organiseren op de laatste zondag van september, werd geopteerd om de manifestatie aan het monument te voorzien tijdens het weekeinde van de Antwerpse bevrijdingsfeesten, meestal op de 1^{ste} zaterdag van de maand september.

De kerkelijke plechtigheid zou echter behouden blijven op de laatste zondag van de maand september. Deze beslissing werd vooral geïnspireerd om de plechtigheid aan het monument der zeelieden te integreren in het kader van de bevrijding van de haven van Antwerpen.



Mis in de St.-Pauluskerk te Antwerpen.
Foto's: Suzanne Nys

In hetzelfde jaar 1990 werden de doelstellingen van het Inrichtend Comité belangrijk uitgebreid: in de toekomst zouden jaarlijks naast de gesneuvelde zeelieden van beide oorlogen, ook zeevarenden worden herdacht die tijdens de uitoefening van hun beroep overleden zijn. Bovendien werd besloten verdienstelijke zeelieden van de Koopvaardij en de Marine te huldigen, eventueel een eenheid van de Koopvaardij of van de Marine en hun bemanningen.

Vermeldenswaard is nog het feit dat onmiddellijk na de plechtigheid aan het monument de aanwezigen door de Stad Antwerpen uitgenodigd worden op een receptie op het Stadhuis, op het "Schoon Verdiep". In 2022 was de receptie in de namiddag, net voor de plechtigheid. Bij het afsluiten van de ceremonie wordt aan de gehuldigde personen of zij die hen vertegenwoordigen door de burgemeester een stadmedaille op naam van de gehuldigde aangeboden.



Stijlvolle receptie op het stadhuis van Antwerpen.
Foto's Suzanne Nys



Het gewapend detachement van de Marine.

Sedert de oprichting, en vooral na WO II, heeft het Comité voor het organiseren van de jaarlijkse manifestaties steeds kunnen rekenen op de volle medewerking van de militaire en burgerlijke Overheden. Zo stelt het Militair Commando van de Provincie Antwerpen enkele militairen ter beschikking en de Marine doet het nodige om met een gewapend detachement en met haar muziekkapel de plechtigheid op te luisteren.

Bij de jaarlijkse activiteiten van het Comité wordt ook naar de mate van het mogelijke de jeugd betrokken zoals studenten van de Hogere Zeevaartschool en leerlingen van Cenflumarin, leden van het Koninklijk Marine Kadettenkorps en Zeescouts. Zij hebben ongetwijfeld ook steeds mee bijgedragen tot het sfeervol verloop van de plechtigheden.



Foto: Suzanne Nys

De Stad Antwerpen zorgt voor de nodige tribunes, vlaggenmasten en vlaggen, spreekgestoelte en geluidsinstallatie. De Antwerpse Politiediensten zorgen voor het vrijhouden van de site en het vlot verkeer. Zonder deze steun, maar ook zonder de giften van openbare diensten, maritieme firma's, vaderlandslievende verenigingen en sympathisanten zou het onmogelijk zijn de jaarlijkse plechtigheden met de gepaste luister te organiseren.

Een ietwat vergeten aspect.

Slechts een handvol 'insiders' weten dat er ook een tweede monument bestaat. Het betreft vandaag een sober en ingetogen opgestelde rij van 24 arduinen stenen met de vermelding van de gezonken (gekelderde) koopvaardij schepen met een lijst per schip van de gesneuvelde zeelieden. Vroeger stond dit monument in de inkomhal van van de A.M.I. (Agence Maritime Internationale nv) aan de Sint Katelijnevest 61 te Antwerpen.



Velen hebben dit gedenkteken zien verdwijnen zonder een idee te hebben wat ermee is gebeurd.

Sedert een twintigtal jaren is dit verhuisd naar Fort st. Marie, de oude Marinebasis Kallo in Zwijndrecht en op 07.05.1997 aldaar plechtig opnieuw ingewijd.

Foto: Kpt. Pels

In 2000 werd het oorspronkelijke monument van 12 stenen uitgebreid naar 24 stenen – de bijkomende 12 stenen zorgden voor een passende herdenking voor de gesneuvelden van hele Belgische koopvaardij in de 2^e wereldoorlog.

Het werd toen ook door de “Koninklijke Verbroedering der Belgische Zeelieden ter Koopvaardij van de oorlogen 14-18 & 40-45” – “Fraternelle Royale des Marins Marchands Belges des Guerres 14-18 & 40-45” overgedragen aan het gemeentebestuur van Zwijndrecht.



Een deel van het monument in Kallo.

Foto: Flor Van otterdyk

Quasi onbekend is de jaarlijkse ceremonie gehouden wordt ter nagedachtenis van de betrokken zeelui. Op 16 november 2022 II. was een kleine delegatie aanwezig op het terrein aan het monument om in een ingetogen plechtigheid de zeevarenden die hun leven geofferd hebben in de strijd tegen het Fascisme, te herdenken.

In aanwezigheid van een delegatie van het gemeentebestuur van Zwijndrecht werd door Schepen Ann Van Damme, benadrukt dat we, door het verleden te herdenken, de toekomst beter kunnen maken.

Ik hoorde ook het verhaal van een zoon en kleinzoon, in dezelfde persoon, die me vertelde hoe zijn vader, een aspirant officier, zijn grootvader die gezagvoeders was, probeerde te redden waarbij beiden mee met het schip ten onder gingen. Dit zijn uiteraard pakkende verhalen die blijven hangen.

Vele verhalen zijn geschreven over de dappere militairen die de konvooien begeleidden en heroïsche daden verrichtten. Te weinig aandacht kregen de bemanningen van koopvaardijvloot waarbij 855 slachtoffers vielen. Zij waren tenslotte het doelwit van de aanvallen.

De erkenning van hun verdiensten en bijdragen aan de oorlogsinspanningen wordt teveel vergeten.



Monument in fort St. Marie
Foto's Flor Van Otterdyk.



Eerbetoon tijdens de ceremonie.

Alle zeelui, recreatief of professioneel, weten dat de zee het nodige respect eist. Het leven als zeevarende is op zich al niet voor iedereen weggelegd. Het is een veeleisende job die speciale karaktertrekken vraagt. Dit in combinatie met het varen in een oorlogssituatie versterkt het besef over wat deze personen hebben moeten doorstaan.

Laten we dit nooit vergeten.

Oproep:

Bij deze willen wij ieder oproepen om, in de toekomst, meer aandacht hieraan te schenken, en om de vermeldingen in de media en nieuwsbrieven te noteren in hun agenda.

Uw aanwezigheid bij de herdenkingen versterkt de samenhang om dit stukje, teveel vergeten geschiedenis voor het nageslacht te bewaren. Er is nood aan meer communicatie met de jeugd, die het potentieel in zich draagt om zulke verschrikkingen in de toekomst uit de wereld te bannen.



Foto's: Flor Van otterdyk



De Koninklijke Vereniging Oudgedienden van de Zeemacht en Marine is stevast aanwezig op de plechtigheden met een grote of kleinere delegatie. Wij doen een warme oproep aan alle leden en geïnteresseerden om mee aan te sluiten bij de volgende editie van deze plechtigheid.

Wij hopen om u allen bij een volgende ceremonie te mogen begroeten.

Dankbetuiging.

Hierbij willen wij uw speciale aandacht vragen aan de grote bezieler van de organisatie “DAG DER ZEELIEDEN”, kapitein ter lange omvaart Alain Pels. Met onvermoeibare inzet en steeds enthousiast zet hij zich in om de gedachtenis van gevallen zeelieden levend te houden. Hijzelf, het Comité en alle betrokkenen, verdienen ons diepste respect voor hetgeen zij belangeloos doen.



Meer informatie, afbeeldingen en reportages over de activiteiten vindt u op www.dagderzeelieden.be

Auteur : Benny Verbist. Lid VOZMA.

Bronnen : Kapt.t.l.o. Alain Pels.

: Wijlen Kapt. t.l.o. Roger Smet.

Foto's : Mevr. Suzanne Nys.

: Dhr. Flor Van Otterdyk.

Met dank aan hun bijdrage.

RÉGIONALE WALLONIE

Hainaut – Liège – Luxembourg - Namur – Ost Belgien
Compte bancaire BE42 1325 5107 7754 (bic : BNAGBEBB)

Narrateur : Jean MICHEL secrétaire Régionale Wallonie & porte drapeau Namur



Il y a un peu plus de 30 ans, tombait le mur de Berlin. C'était la fin de la guerre froide, le début d'une nouvelle ère de paix que nous tenions entre nos mains. Nous savions depuis longtemps que nous ne serions jamais à l'abri des regains des violences et du terrorisme, mais pouvions nous imaginer, que suite la succession des moments

particulièrement compliqués sur le plan politique et mondial, la guerre puisse à nouveau se déclencher ici même en Europe que nous pensions définitivement pacifiée ?

Si les témoins des deux grandes guerres sont de moins en moins nombreux, nous pouvons, chaque année, compter sur les associations, les familles, les écoles et de nombreux citoyens engagés pour commémorer les grands moments de notre Histoire.

De nos jours, la démocratie est en péril, et n'est pas gagnée. Pour que l'honneur, le souvenir, le respect puisse rester vivace à l'égard de ceux qui ont souffert hier, et de ceux qui nous permettent de vivre le présent, nous devons continuer à porter fièrement nos couleurs nationales, surtout aux diverses commémorations patriotiques qui se déroulent dans notre pays. Plus que jamais, soyons toujours présents pour continuer à honorer la mémoire du passé.

Ce devoir de mémoire contre l'oubli est d'autant plus important, que les hommes ne semblent pas avoir tiré les leçons du passé puisque des conflits sanglants continuent de sévir dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous devons être vigilants et acteurs, tant dans la préservation du devoir de mémoire que dans notre avenir actuel et futur en continuant de défendre nos



valeurs qui sont

les nôtres, ainsi

que celles de la liberté. N'oublions jamais notre passé pour garantir la paix et l'unité de l'Europe. Impérativement, le passé ne doit jamais rejoindre l'avenir.

Nous aurons également une pensée pour notre porte-drapeau, Delesenne Fernand, qui nous a quitté le 18 avril 2024. Ancien volontaire de guerre 40-45, il fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne et fut récipiendaire de plusieurs distinctions honorifiques américaines et belges. Il nous laisse l'impérissable souvenir d'une vie bien remplie, qui avait débuté le 07 dé-



cembre 1926.

Permettez-nous de faire, une fois de plus, appel à votre engagement envers notre régionale, plus particulièrement dans les provinces de Namur, Luxembourg et Liège, en tant que candidat comme représentant, aidant, délégué et porte-drapeau pour votre province, en nous renforçant dans notre engagement à promouvoir notre Confédération.

Voici quelques photos des manifestations effectuées par la CEACM Wallonie au cours de ce premier semestre. Vous pouvez retrouver les reportages photos sur notre page facebook :

en voici quelques unes.....

Photo 1 : 240224 – Rièzes – Raffles de Rièzes

Photo 2 : 010424 – Bruxelles – Hommage à Gabrielle Petit

Photo 3 : 130424 – Fouleng – 80ème anniversaire des aviateurs

Photo 4 : 280424 – Schaerbeek – Enclos des fusillés – Hommage aux prisonniers politiques

Photo 5 : 080524 – Liège – 79ème anniversaire de la libération des camps

Photo 6 : 250524 – Neuville en Condroz – Memorial Day



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

HAINAUT

Narrateur Alain Liebesens, Représentant de la Province Hainaut

Nous n'avons pas reçu d'article de la province !

LIEGE

23/11/11 : Notre Président se rend dans les écoles de Saint-Nicolas lez Liège

Notre Président Janssens François a enfin obtenu les photos de son passage dans les écoles de l'entité de Saint-Nicolas en novembre dernier pour donner les explications sur la cérémonie du 11 novembre aux classes de 5ème et 6ème primaire. Pour les 6 écoles, nous avons été accompagnés de 103 élèves dans les trois cimetières.





Remise des distinctions honorifiques

18 juin 2023

De la Société Royale Philanthropique des Médailleurs et Décorés de Belgique section provinciale de Liège

&

De Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert 1^{er} section Hesbaye – Haspengouw

La Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert 1^{er} :



Elle a été créée le 08 juin 1948 en commémoration du roi Albert 1^{er} et des anciens combattants de la Première Guerre mondiale en Belgique.

L'organisation a été rebaptisée Fédération Royale des Vétérans du Roi Albert 1^{er} (FRVRA) le 03 mai 1973.

Le 16 septembre 2005 la Fédération est devenue la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert 1^{er} après le décès du dernier vétéran de la 1^{ère} guerre mondiale.

La Fédération a pour but :

Honorer la mémoire du Roi Chevalier.

Perpétuer le souvenir des Vétérans du Roi Albert 1^{er}.

D'organiser toute manifestation de nature à réaliser ces buts, particulièrement par la manifestation annuelle nationale du souvenir de Marche-Les-Dames le 17 février.

D'organiser l'entraide de tous les membres.

De regrouper toutes les personnes ayant cœur de défendre la mémoire du Roi Chevalier ainsi que l'intégrité de notre pays.

<https://servio-belgium.be/fr/associations/116-frvsra>



La CEACM Wallonie participe à cette Journée :

A l'invitation de Monsieur Roger Jamoul, Président des deux sections reprises ci-dessus, plusieurs membres de la CEACM Wallonie, ont participé à cette partie protocolaire à Hannut, le 18 juin dernier. Plusieurs membres de notre confédération, sont également membre de l'une ou l'autre association patriotique locale.

Depuis plusieurs années, les comités de deux sections se réunissent afin de proposer à leurs membres respectifs, une journée exceptionnelle comprenant la remise des distinctions des deux associations patriotiques et de proposer un banquet au début de l'après midi de la même journée.

Monsieur Jamoul (membre de notre confédération) ouvre la séance en invitant les Porte-drapeaux à entrer dans la salle Jean Renard qui jouxte l'administration communale hannutoise. Nous pouvons compter également sur la présence de 2 échevins hannutois (Mme

Monsieur Jamoul en plus d'être le président local de la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert 1^{er}, il en est également le Président National depuis plusieurs années.

La FRVSA1 a fêté dignement cette année, le 75^{ème} anniversaire de leur création. Dans ce cadre, plusieurs décorations de la fédération ont été remises à divers membres dont Monsieur Mievis qui a reçu la grand-Croix du Mérite en tant d'administrateur national.

Ils avaient pu fêter l'année passée en 2022, les 20 ans de la section locale remise sur pied en 2002.



Mottet et Mr Jamar), divers représentants des associations patriotiques locales (FNC, FRME) et représentants nationaux des 2 associations qui sont sous la présidence de Monsieur Jamoul.

Après les allocutions de bienvenue de sa part et de celle de Monsieur Maes, Président National de la Société Royale Philanthropique des Médailleurs et Décorés de Belgique, débute la remise des distinctions des deux associations.



Lors de cette partie protocolaire, Monsieur Maes, aidé du Grand Chancelier de la SRPMDB, ont remis divers grades de l'Ordre de la Croix Belge dont la **Grand-Croix** à l'un de nos membres, **Monsieur Tonnelier**. Dans le même Ordre de la Croix Belge, **Notre Président Monsieur Janssens a reçu la Croix de Grand Officier et Monsieur Thioux, la Croix de Chevalier**. De son côté, la SRPMDB ne démérite pas non plus, cette dernière est la plus ancienne association patriotique existante encore en activité. La Société Royale Philanthropique des Médailleurs et Décorés de Belgique pour actes de courage, de dévouement et d'humanité (SRPMDB) a été créée en 1865 sous le règne de Léopold 1^{er}.

Lors de cette cérémonie à Hannut, comme vous pouvez le remarquer sur la première photographie d'illustration, Monsieur Jamoul a reçu des mains de Monsieur Janssens (Président de la section régionale Wallonie) et Monsieur Gilson (Trésorier de la section régionale Wallonie), la médaille de reconnaissance de la CEACM. C'est

la première décoration que vous pouvez recevoir de notre confédération.

La partie matinale de cette journée qui avait pourtant commencé sous un petit crachin, se termine par le verre de l'amitié offert par les deux associations organisatrices à l'ensemble des convives présents. Les convives qui souhaitaient participer à la deuxième partie de la journée, c'est-à-dire, le banquet, se sont dirigés vers le restaurant « Les Comtes de Champagne » de l'autre côté de la ville de Hannut.

Nous tenons à profiter de l'occasion, pour d'une part, féliciter tous les récipiendaires de ces deux associations, et d'autre part, remercier Monsieur Jamoul et ses comités pour l'accueil réservé à l'ensemble des participants à cette journée.



Messieurs Janssens, Tonnelier et Thioux



Les Porte-drapeaux des associations

Luxembourg

Représentant : Daniel GEIMER Membre CEACM Wallonie

Nous remercions Monsieur Geimer pour son implication à représenter la CEACM dans la province du Luxembourg.



OSTBELGIEN

Narrateur Joseph Lentz traducteur Fr/De de la Province OstBelgien



Le MN29 – abri cuirassé d'observateur

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le MN29 était un poste d'observation pour le fort de Battice dont la mission était de scruter l'horizon, renseigner, régler et déclencher les tirs. Il disposait d'une vue panoramique quasi-circulaire, excellente et lointaine.

En mai 1940, une équipe de cinq hommes occupait ces lieux avec leur équipement de vivres, de boissons, d'armes, de munitions, de moyens d'éclairage et de jumelles d'observation; c'était vraiment minuscule, insalubre et très peu aéré. Mais c'était la guerre. Pour ces cinq hommes, ce fut un combat inégal, dur et tragique. Ils résistèrent durant sept jours tout en continuant leur rôle d'observation. Le fort dut intervenir plusieurs fois par tirs fusant au-dessus de l'abri pour les dégager d'attaques furieuses et répétées. L'un des cinq hommes, le soldat Mertens fut malencontreusement blessé au cours d'une sortie; il mourut le soir du 13 mai parmi ses frères d'armes après 24 heures d'agonie, dans ce réduit obscur tandis que le combat se poursuivait.

Le MN29 fut touché à mort le 17 mai dans la soirée; une mine puissante lancée dans l'escalier explosa. La porte blindée fut détruite et le bilan de trois morts et deux blessés. Le brigadier Canon, blessé, est sorti et fait de suite prisonnier, Schene, blessé gravement a fait le mort, il a passé une nuit d'horreur parmi ses camarades morts et est sorti le lendemain; tout en se dirigeant vers Battice, il a également été fait prisonnier, conduit pour interrogatoire, il fut ensuite transporté à l'hôpital d'Aix-la-Chapelle.

Ces quelques phrases du site Arvia sont tirées du livre "Les heures tragiques du poste M.N. 29 dépendant du fort de Battice" écrit suivant les récits des deux survivants.

Et nous voilà, 79 ans après la fin de la guerre qui fit tant de morts et de prisonniers et personne n'a encore compris; les guerres se poursuivent aux quatre coins de la planète, dont celle d'Ukraine qui nous touche de près, également au proche Orient où les victimes sont également très importantes. Beaucoup d'enfants sont blessés, se retrouvent seuls, abandonnés, perdent la vie dans ces conflits; une très belle chanson "Pour les enfants du monde entier" d'Yves Duteil en parle et résume en quelques paroles ce qu'ils subissent: "... la peur, la haine et la violence ont mis le feu à leur enfance, leurs chemins se sont hérissés de misère et de barbelés...".

Pour ces enfants, mais surtout pour les nôtres qui ne connaissent pas, n'imaginent même pas les réalités de la guerre, nous ne pouvons pas oublier et devons continuer ces devoirs de mémoire, leur faire connaître ce que leurs aïeux ont traversé pour qu'ils puissent vivre libres, tout en espérant, qu'un jour, la paix refleurisse sur nos frontières et dans le cœur de chaque homme.

Est-ce une illusion? Est-ce que j'ose encore espérer ou bien dois-je penser, comme le chantaient Félix Leclercq, Robert Charlebois, Gilles Vignault: Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère, les soldats seront troubadours et nous, nous serons morts mon frère. Qu'en pensez-vous? Qu'en pensent nos jeunes aujourd'hui?

Marie-Thérèse CORMAN
FNC CHARNEUX